



**PROCES-VERBAL**  
**de la réunion du Conseil Municipal d'AURONS**  
**Séance du 26 septembre 2025**

Le 26 septembre deux mille vingt-cinq, à 19 heures 45 minutes, les membres du Conseil Municipal d'AURONS se sont réunis en mairie, sur convocation qui leur a été adressée le 22 septembre 2025, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales par Monsieur Christian DENANS, Maire par intérim d'AURONS.

Étaient présent(e)s :

Mmes Laetitia BAUDOT - Magali BERGUES – Mélanie GALVEZ - Natacha GRISONI – Sophie KERNEN – Aurore PIETTE - MM. Marc BELLUAU – Daniel BOCCA – Jean de PALEVILLE - Christian DENANS – Sylvain GONDROY - Stéphan LUCIBELLO – Roger OUIILLASTRE – Stéphane ROLLIN.

Était Absent excusé :

M. Alain BROUSSE (donne pouvoir à M. Christian DENANS)

Mme Natacha GRISONI est désignée secrétaire de séance (cf. article L 2121-15 du CGCT) et procède à l'appel de tous les membres du Conseil Municipal.

Le quorum (soit 8 personnes présentes) est atteint et la feuille de présence est signée.  
Ces formalités remplies, sous la présidence de Monsieur Roger OUIILLASTRE, la séance est ouverte à 19 heures 50.

Le conseil municipal désigne deux assesseurs au moins parmi les conseillers municipaux nouvellement installés, Mme Aurore PIETTE et M. Marc BELLUAU sont désignés assesseurs.

\* \* \*

1. Election du maire

Monsieur Roger OUIILLASTRE rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du maire.

Après un appel de candidatures, est candidat :

M. Christian DENANS

Il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote,

Après le dépouillement les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Nombre de bulletins blancs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

A obtenu 14 voix Monsieur Christian DENANS.

Monsieur Christian DENANS ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Maire et immédiatement installé dans ses fonctions

Entendu l'exposé de son rapporteur M. Roger OULLASTRE, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :

A élu Monsieur Christian DENANS Maire, à la majorité absolue.

## 2. Election des Adjoint au Maire

Aussitôt après l'installation du nouveau conseil municipal et l'élection de son maire, ce dernier rappelle à l'Assemblée que la première séance du conseil est également consacrée à l'élection à scrutin secret de ses adjoints, selon des modalités identiques à celles de sa propre élection.

Il rappelle qu'en application de la délibération 2014/04 du 09/05/2014, la commune dispose à ce jour d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit au maximum :  $15 \times 30 \% = 4$  (quatre) adjoints, conformément aux articles L 2122-1 et L 2122-2 du CGCT.

Après avoir donné lecture des articles L 2122-4, L 2122-7 et L 2122-7-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection de ses adjoints.

### Election du premier adjoint :

Après un appel de candidatures, est candidate :

Mme Sophie KERNEN

Il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote, sauf un conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote.

Après dépouillement les résultats sont les suivants

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 14

Bulletins blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

A obtenu Mme Sophie KERNEN unique candidate, 14 voix,

Est proclamée première adjointe Mme Sophie KERNEN et installée immédiatement dans ses fonctions.

Entendu l'exposé de son rapporteur Monsieur Christian DENANS Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

A élu, Mme Sophie KERNEN première adjointe au Maire, à la majorité absolue.

Election du deuxième adjoint :

Après un appel de candidatures, est candidat :

M. Daniel BOCCA

Il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote, sauf un conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote.

Après dépouillement les résultats sont les suivants

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 14

Bulletins blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

A obtenu M. Daniel BOCCA unique candidat, 14 voix,

Est proclamé deuxième adjoint M. Daniel BOCCA et installé immédiatement dans ses fonctions.

Entendu l'exposé de son rapporteur Monsieur Christian DENANS Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

A élu, M. Daniel BOCCA deuxième adjoint au Maire, à la majorité absolue.

Election du troisième adjoint :

Après un appel de candidatures, est candidate :

Mme Mélanie GALVEZ

Il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote, sauf un conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote.

Après dépouillement les résultats sont les suivants

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 14

Bulletins blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

A obtenu Mme Mélanie GALVEZ unique candidate, 14 voix,

Est proclamée troisième adjointe Mme Mélanie GALVEZ et installée immédiatement dans ses fonctions.

Entendu l'exposé de son rapporteur Monsieur Christian DENANS Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

A élu, Mme Mélanie GALVEZ troisième adjointe au Maire, à la majorité absolue.

Election du quatrième adjoint :

Après un appel de candidatures, est candidat :

M. Stéphan LUCIBELLO

Il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote, à l'exception d'un conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote.

Après dépouillement les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 14

Bulletins blancs : 0

Bulletins nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 8

A obtenu M. Stéphan LUCIBELLO unique candidat, 13 voix,

Est proclamé quatrième adjoint, M. Stéphan LUCIBELLO et installé immédiatement dans ses fonctions.

Entendu l'exposé de son rapporteur Monsieur le Maire Christian DENANS, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

A élu, M. Stéphan LUCIBELLO, quatrième adjoint au Maire, à la majorité absolue.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15 heures.*

**La secrétaire de séance,**



**Natacha GRISONI**

**Le Maire,**



**Christian DENANS**